

**Ramon Fernandez**, Directeur général du Trésor représentant la Ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi

Bonjour à tous.

Chère Monique, Madame la Présidente du Fonds pour l'Environnement Mondial,  
Madame la Directrice générale de l'Union Internationale de Conservation de la Nature,  
Madame le Ministre,  
Chers Amis,

Christine Lagarde est vraiment désolée de ne pas pouvoir être avec vous ce matin, elle aurait beaucoup aimé vous accueillir, mais elle a été malheureusement empêchée et m'a demandé de la représenter, ce que je fais avec d'autant plus de plaisir que j'ai eu pendant un peu plus de trois années, la chance de présider le comité de pilotage du FFEM, et j'ai pu mesurer au cours de ces années à quel point le FFEM était un outil essentiel de notre organisation institutionnelle. Et je suis heureux de voir aussi ce matin quelques amis du FFEM que je n'avais pas eu l'occasion de revoir depuis ces quelques années.

Christine Lagarde aurait commencé par souligner l'esprit d'innovation qui nous réunit autour du FFEM et qui illustre la réunion de tous les acteurs concernés par les enjeux internationaux de la croissance durable. L'Agence Française de Développement a, le mois dernier, organisé ici une conférence très remarquée associant bailleurs multilatéraux, bilatéraux et privés. Et je me réjouis que le FFEM s'inscrive dans ce sillage et réunisse spécialistes du développement, bailleurs de fonds, philanthropes, entrepreneurs, intellectuels, ONG, représentants d'entreprises grandes et petites. Je crois en effet qu'on ne défend bien la biodiversité que si l'on s'appuie sur une autre forme de diversité intellectuelle et professionnelle. C'est la vocation du Fonds Français pour l'Environnement Mondial d'enrichir le dialogue entre toutes les parties et d'assurer le continuum entre les acteurs de la recherche, ceux du développement de projets et les responsables des politiques publiques.

Si nous sommes réunis ce matin, c'est parce que le FFEM depuis quinze ans est un précieux laboratoire d'innovation, précurseur de plusieurs évolutions majeures de l'aide française. Le FFEM a en premier lieu contribué à l'aide française au service d'une croissance durable. Nous savons tous que les effets conjugués de l'expansion industrielle, de la croissance démographique et du développement rapide de nos économies se traduisent par une pression sans précédent sur les équilibres environnementaux de la planète au risque de remettre en cause les acquis du développement. Le FFEM, qui cherche et réussit depuis quinze ans à concilier environnement et développement, a joué un rôle discret mais indéniable dans cette prise de conscience et dans l'adaptation de nos instruments d'intervention. C'est un enseignement précieux au moment où on oppose souvent artificiellement lutte contre le changement climatique et aide au développement. C'est d'autant plus important qu'en 2010, année internationale de la biodiversité, le Président de la République nous a demandé de franchir une nouvelle étape dans ces deux domaines avec une forte priorité à la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts. C'est à Paris le 11 mars dernier qu'a eu lieu la Conférence internationale sur les

grands bassins forestiers, qui représentent 30% de la surface émergée du globe, près de 4 milliards d'hectares, et font vivre 1,2 milliard de personnes. C'était la première manifestation majeure après la conférence de Copenhague, au cours de laquelle six pays, dont la France et la Norvège, ont confirmé leur engagement de 3,5 milliards de dollars sur trois ans pour les programmes Raid Plus de lutte contre la déforestation dans les pays en développement.

À l'évidence, les graines semées par le FFEM commencent à porter leurs fruits, et vous savez aussi que l'AFD, qui en assure le secrétariat (et je salue ici son secrétaire général), intervient désormais massivement, notamment dans les pays les plus émergents pour placer une croissance verte et solidaire au cœur des stratégies de développement économique des pays concernés.

Innovation encore, le FFEM a eu aussi le mérite de multiplier les partenariats avec le secteur privé pour passer de l'aide au développement classique, souvent rétive à de telles initiatives, à l'aide à la croissance durable. C'est une dimension à laquelle le ministère de l'économie est évidemment particulièrement sensible et dont l'importance a été soulignée dans le discours du Président de la République devant le Parlement sud-africain au Cap le 28 février 2008. Lutter contre la pauvreté, c'est aussi soutenir les initiatives privées et la croissance économique, et les petites et moyennes entreprises doivent être une cible privilégiée de nos interventions. Les deux premières années de mise en œuvre de cette initiative du Cap, mises en œuvre par l'AFD, sont déjà un succès avec par exemple plus de 125 millions d'euros de garanties octroyées en 2009 en faveur de PME africaines, presque dix fois plus qu'en 2007 (14 millions d'euros) et plus de 50 millions d'investissements en fonds propres en avance sur les objectifs fixés par le Président de la République pour les cinq prochaines années. Le FFEM, qui travaille très souvent en partenariat avec le secteur privé, avait déjà depuis longtemps ouvert cette voie.

Enfin, le FFEM a fait la preuve qu'il savait prendre des risques, soutenir l'innovation et articuler efficacement aide bilatérale et multilatérale, jouant ainsi un rôle unique au sein de l'aide française. Conçu à l'origine comme le petit frère du FEM, le FFEM a su nouer de très nombreux partenariats avec le FEM d'abord mais aussi avec tous les autres bailleurs de fonds européens et multilatéraux concernés. Il contribue ainsi à renforcer la coordination et l'efficacité de l'aide et à dépasser par exemple le débat légitime mais parfois un peu rapide qui oppose aide bilatérale et multilatérale. Sous le contrôle vigilant de son Comité scientifique et technique, présidé par Michel Griffon, le FFEM a su constamment innover dans les thèmes qu'il aborde, les géographies où il intervient et les instruments qu'il mobilise. Avec des montants souvent modestes (en moyenne 1 million d'euros), il assure un effet de levier élevé de l'ordre de 7 à 8 millions par projet. En abordant les enjeux environnementaux par des angles multiples et souvent inattendus, le FFEM exerce une influence notable. Je pense ici en particulier à la Tunisie, grand partenaire du FFEM et modèle de coopération dans le Bassin méditerranéen, où seize projets ont été menés depuis 1997, représentant un engagement de plus de 15 millions d'euros et permettant la réalisation de projets estimés à 100 millions d'euros au total. Le témoignage aujourd'hui de nos collègues tunisiens sera particulièrement intéressant.

Croissance durable, secteur privé, innovation financière, articulation entre aides bilatérale et multilatérale, le bilan du FFEM est flatteur et il n'est que justice de le célébrer aujourd'hui en lui donnant toute la publicité qu'il mérite. Mais cette célébration doit aussi

être l'occasion d'une réflexion sur son avenir qui pourrait s'articuler autour de trois objectifs prioritaires : maintenir l'excellent niveau d'innovation qui est le sien, approfondir le rapprochement avec le monde de la recherche et encourage encore les partenariats avec le secteur privé, les ONG et les pays du sud. Le paradoxe du FFEM est qu'il pourrait être victime de son propre succès lorsque ses innovations seront devenues des normes. Il doit donc encore et toujours faire la preuve de sa nouveauté. Je sais que je peux compter sur vous tous qui êtes réunis ce matin pour lui donner ce nouvel élan. Bon travail et merci à tous.

\* \* \*